



**Coalition des Organisations de la Société  
Civile pour le Suivi des Réformes et de  
l'Action Publique**

**Projet Grand Inga : «  
Nouveau paradigme »  
ou accaparement des  
ressources énergétiques  
de la RD Congo ?**

**Kinshasa, le 28 Septembre 2021**

## **INTRODUCTION**

Depuis quelques années, la Fédération des Entreprises du Congo, FEC en sigle, a pris l'habitude d'organiser chaque année une Conférence sur l'énergie. Le but est de sensibiliser non seulement l'opinion mais également le Gouvernement ainsi que les entreprises sur l'importance de l'accès à l'énergie dans le développement socioéconomique de la République Démocratique du Congo. C'est au cours de cette conférence que sont mis en vedette les nouveaux projets énergétiques, les difficultés du secteur, les défis auxquelles les entreprises du secteur sont confrontées et les plaidoyers des entreprises à l'endroit du Gouvernement. Cette année, la FEC n'a pas dérogé à la tradition. Elle a organisé la Conférence énergétique à Lubumbashi dans la Province du Haut-Katanga. Comme toujours, il y a eu des panels de discussions sur le cadre légal et institutionnel, les échanges autour des nouveaux projets et les plaidoyers des entreprises en rapport avec les difficultés qu'ils éprouvent par rapport au secteur de l'électricité.

Page | 1

En réponse aux préoccupations des entreprises, le Gouvernement a sorti son projet phare qui est le Grand Inga. Ceci n'est pas nouveau dans la mesure où dans toutes les autres éditions, le Gouvernement vient toujours avec ce projet, soit pour parler du Projet Inga 3 Basse Chute dans son format de 4.800 MW, soit pour parler de Projet Inga 3 dans son format de 11050 MW. Mais la particularité cette fois-ci, c'était la cacophonie qui a eu lieu entre les propos de la Ministre de l'Environnement, avec ceux de son collègue des Ressources Hydrauliques et Electricité ainsi que ceux du Conseiller du Président sur le Projet Grand Inga. Le Projet Grand Inga étant négocié dans le Cabinet du Président de la République, nous allons nous attarder plutôt au propos du Conseiller du Président. Et par rapport à sa présentation, ce qui a retenu plus l'attention des participants était le nouveau refrain qu'il a entonné, à savoir : « **Le nouveau paradigme** ».

- Que veulent dire les Conseillers du Président quand il parle du « nouveau paradigme » dans le Projet Grand Inga ?
- Qu'est-ce que les Conseillers du Président qualifient d' « ancien paradigme » dans le Projet Grand Inga ?
- Quelle est la différence entre l'ancien paradigme et le nouveau paradigme ?
- Quelles sont, d'après la Société Civile, les conditions à remplir avant de parler du « nouveau paradigme » dans le Projet Grand Inga ?
- Et finalement, qu'appelle-t-on un « paradigme » ?

Telles sont quelques questions auxquelles cette note d'analyse va tenter d'apporter des réponses pour empêcher que pour un projet vital de l'envergure du Projet Grand Inga, on puisse se limiter à la propagande pour flouer l'opinion en lieu et place de produire une véritable politique du Gouvernement où on voit une vision claire du pays par rapport à ce projet et des stratégies bien réfléchies pour que le site d'Inga soit réellement profitable aux populations de la République Démocratique du Congo.

## I. Une brève histoire du projet Grand Inga

Le site d'Inga est connu depuis des années 1800 à cause de la difficulté que présente cette partie pour la navigabilité du fleuve Congo. C'est vers 1925 que les études ont démontré qu'on pouvait y ériger beaucoup de centrales hydroélectriques. Mais la matérialisation de cette possibilité a eu lieu pour la première fois avec la décision prise en 1967 par l'ex- Président Mobutu de construire la première centrale hydroélectrique dénommée Inga 1 puis plus tard Inga 2. De la même façon, la décision de poursuivre le développement de ce site d'Inga pour y ériger un grand complexe hydroélectrique en partant de Inga 3 Basse Chute jusqu'à Inga 8 revient au Président Joseph KABILA. En effet, dans sa vision de la « Révolution de la modernité », le quatrième engagement est de « Faire du Congo une Puissance énergétique et environnementale ». C'est donc pour matérialiser un des objectifs de sa vision que Joseph Kabila a pris la décision de réaliser le Projet Grand Inga. Et bien qu'il ne soit arrivé à ses fins, le régime Kabila a posé quelques actes importants pour le Projet Grand Inga, à savoir :

- **2008** : Obtention en 2008 de l'assistance de la BAD pour la préparation du projet.
- **2011** : Recrutement des Cabinets conseils, notamment sur le plan juridique (Orrick Herrington & Sutcliffe), sur le plan financier (Banque Lazard & Frères) et sur le plan technique (Tractebel-Engie)
- **2013** : Publication des résultats de l'étude de faisabilité du développement optimal du site d'Inga et des réseaux associés (EDIRA) réalisée par le groupement AECOM-EDF, étude financée par la Banque Africaine de Développement (BAD) ; (Principaux résultats de l'étude au plan Technique, Commercial, Financier (coût) et de gestion). La BAD octroie à la RDC une assistance technique et financière à la préparation de la mise en œuvre du Projet ;
- **16 octobre 2018** : Signature de l'Accord de développement exclusif du Projet Inga 3 entre le consortium Sino-Espagnol et la RD Congo.

A l'avènement du nouveau pouvoir, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI promet de relancer le projet Grand Inga avec plus de transparence. Et le 16 septembre 2020, la Convention relative au développement d'industries vertes substantielles en République Démocratique du Congo entre le Gouvernement de la RDC et FORTESCUE FUTURE INDUSTRIES est signée. **C'est la naissance du « Nouveau paradigme ».**

## II. La notion de « Paradigme »

Le concept de « paradigme » est aussi vieux que le monde. Etymologiquement « Paradigme » vient du grec ancien (*paradeigma*) qui signifie « modèle » ou « exemple ». C'est dans ce sens que Platon avait utilisé ce concept dans sa théorie des idées. Aujourd'hui, on peut qualifier cette façon de concevoir la notion de « paradigme » comme son sens faible.

Cependant, depuis le XXe siècle ce concept est beaucoup plus utilisé en épistémologie avec un autre contenu lui attribué par le Sociologue et philosophe des sciences Thomas Samuel Kuhn dans son célèbre ouvrage intitulé : « *La structure des révolutions scientifiques* ».

Dans cet ouvrage, T.S. Kuhn définit le « paradigme » comme l'ensemble des croyances et des accords partagés par les scientifiques ou les philosophes, qui guident les recherches, identifient les problèmes et indiquent ce qui est acceptable comme méthode et comme résultat.

Et par rapport au Projet Grand Inga, l'avènement de Félix-Antoine Tshisekedi au pouvoir avait donné l'espoir à la population que ce projet qui était beaucoup critiqué allait être abandonné sinon être orienté autrement que l'avait fait son prédécesseur. Mais dans son discours d'investiture le 24 janvier 2019, le nouveau Président avait promis plutôt de lui donner une nouvelle orientation. Il avait affirmé en substance : « **Par ailleurs, les projets Inga III et Grand Inga seront réalisés avec une ouverture plus transparente vers les partenaires en tenant compte de l'importance stratégique et mondiale de ce site.** ». Pour les observateurs avertis, Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi venait d'annoncer un nouveau paradigme. Celui-ci devrait être nécessairement le contraire du modèle utilisé par son prédécesseur dans le Projet Grand Inga.

### **III. Du projet Grand Inga et l'ancien paradigme**

C'est à partir de l'étude de préfaisabilité qu'on a tiré un premier modèle de développement du Projet Inga 3 et dans l'offre de développeurs qu'il y a eu la proposition du deuxième modèle.

#### **3.1. Du Projet Grand Inga**

C'est à la suite de l'étude de préfaisabilité dénommée « Etude du Développement du Site d'Inga et des Réseaux Associés, EDIRA en sigle, réalisée par le groupement AECOM et EDF que le Gouvernement a décidé de se lancer dans le Projet Grand Inga. Il s'agit de construire sur le site d'Inga le plus grand complexe hydroélectrique du monde qui va produire au total plus de 40.000 MW. Mais ce projet sera exécuté en 7 phases qui sont :

- 1ère Phase : Inga 3 Basse chute : 4 800 MW
- 2ème Phase : Inga 3 Haute chute : + 3 000 MW (P.tot Inga 3 : 7 800 MW)
- 3ème Phase : Inga 4 : 7 180 MW
- 4ème Phase : Inga 5 : 6 970 MW
- 5ème Phase : Inga 6 : 6 680 MW
- 6ème Phase : Inga 7 : 6 700 MW
- 7ème Phase : Inga 8 : 6 750 MW

De ces résultats, il fallait commencer d'abord le développement du Projet Inga 3 Basse Chute. Il s'en est suivi plusieurs propositions de format à développer pour le Projet Inga 3 Basse Chute. Mais deux formats ont été très disputés, à savoir : Format 4.800 MW et format 11.050 MW. Ces deux formats se distinguaient non seulement sur la forme, le budget mais également et surtout la quantité d'énergie à produire.

#### **3.2. Modèle de la BAD : Projet Inga 3 format 4.800 MW**

L'un des résultats de l'étude de préfaisabilité financée par la Banque Africaine de Développement, BAD en sigle, était le premier modèle du développement du Projet Inga 3. D'après ce modèle, le Projet Inga 3 sera développé sous le mode BOT et produira en termes de capacité installée 4.800 MW pour un budget de 12 milliards de dollars américains. Cette énergie produite sera répartie de la manière suivante :

- 2.500 MW seront vendus à l'Afrique du Sud ;
- 1.300 MW seront vendus à l'Industrie minière de l'Ex-province du Katanga ;
- 1.000 MW seront vendus à la Société Nationale d'Electricité.

#### **3.3. Modèle consortium Sino-Espagnol : Projet Inga 3 format 11.050 MW**

*Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Actions Publiques, CORAP*

[Emmamus42@gmail.com](mailto:Emmamus42@gmail.com) / [corapreforme2014@gmail.com](mailto:corapreforme2014@gmail.com)

Twitter : [@CorapRdcongo](https://twitter.com/CorapRdcongo)

Facebook : [CORAP](https://www.facebook.com/CORAP)

+243811697699, +243998279692

[www.congoenergie.org](http://www.congoenergie.org)

Quand tous les candidats développeurs, pour une raison ou une autre ont abandonné leurs ambitions pour ce projet, il était resté deux en lice, à savoir : le consortium chinois conduit par l'entreprise « *China Three Gorges International Corporation (CTGI)* » et le consortium espagnol conduit par ACS. Le Gouvernement de l'époque, en violations des dispositions de la loi sur les marchés publics, les obligea à se mettre ensemble pour former un consortium unique et unir leurs offres en une seule.

D'après leur offre, le modèle de la BAD de 4.800 MW ne sera pas rentable. On ne doit plus faire le Projet Inga 3 en deux phases, à savoir : Inga 3 Basse Chute et Inga 3 Haute Chute. Le consortium propose d'aller directement sur haute chute. Ainsi, le Projet Inga 3 sera développé sous le mode BOT et produira 11.050 MW pour un budget de 14 milliards de dollars américaines et l'énergie produite sera répartie de la manière suivante :

- RSA : 5.000 MW ;
- SNEL et Industries minières : 3.000 MW ;
- Autres pays dont l'Angola et le Nigéria : 3.000 MW.

### ***3.4. De l'ancien paradigme***

Ces deux modèles ont été très critiqués. Parmi les critiques, il a été reproché à ces modèles d'orienter l'essentiel de l'énergie qui serait produite par le Projet Inga 3 vers les pays étrangers. Ils avaient également en commun le fait de vouloir développer le Projet Grand Inga en plusieurs phases étant entendu qu'il n'y avait aucun partenaire capable de réunir tous les moyens financiers nécessaires pour développer en une fois tout le complexe hydroélectrique. L'autre critique la plus importante était le fait que les négociations qui ont entouré le processus de la mise en œuvre de ces modèles étaient très opaques. C'était des négociations non transparentes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Président Félix-Antoine Tshisekedi avait promis « plus de transparence » dans la conduite de ce projet.

## ***IV. Critiques de la Société Civile par rapport à l'ancien paradigme***

En dehors de ces quelques critiques évoquées ci-haut, les Organisations de la Société Civile spécialisées sur les questions énergétiques avaient formulé des critiques de fond. Parmi ces critiques, il y a :

### ***4.1. Inexistence d'une véritable politique du pouvoir actuel sur le Projet Grand Inga***

Dès l'avènement du nouveau, on a senti très vite son intérêt pour le projet Inga. Le Président a annoncé l'ouverture alors que le consortium Sino-Espagnol avait déjà obtenu un accord de développement exclusif. Et quelques mois après, on a commencé à voir les candidats défilés à la Présidence de la République et la signature des Mou ont commencé à être signée entre le Gouvernement et les partenaires privés.

Mais toutes choses se font alors qu'il n'existe pas encore une politique du gouvernement sur le Projet Inga. En d'autres termes, le nouveau pouvoir s'est engagé dans un mégaprojet sans savoir ce que lui-même veut de ce projet. La Société Civile, dans ses déclarations et communiqués de presse ne cesse de demander aux Conseillers du Président de produire

d'abord la vision et les stratégies du Gouvernement par rapport à ce projet. Malheureusement, rien n'est fait.

Il n'est pas acceptable d'engager le pays dans un projet d'une telle envergure sans savoir ce que le gouvernement attend de ce projet.

#### **4.2. Pérennisation du modèle colonial**

L'une des critiques majeures que la Société Civile adresse à la façon dont sont négociés les différents modèles du projet Grand Inga depuis le pouvoir de Joseph Kabila jusqu'aujourd'hui, c'est la pérennisation du modèle du projet colonial. C'est-à-dire on extrait ou on exploite les ressources sur place à la colonie avec tout ce que cela comporte comme impacts négatifs sur le plan social et environnemental et les bénéfiques vont profiter aux pays de colons. Conséquence : la pauvreté de nos communautés, détentrices des ressources naturelles, s'accroît alors que les fruits de l'exploitation de ces ressources vont enrichir les pays étrangers.

#### **4.3. Non indemnisation des populations impactées par Inga 1 et Inga 2**

Comment voudriez-vous que l'on fasse confiance à des pouvoirs publics qui avaient promis par le passé aux communautés locales d'Inga qu'après avoir pris leurs terres pour ériger le site d'Inga, elles seront indemnisées et plus 40 ans après rien n'est fait ?

Lors de l'érection du site d'Inga 6 clans avaient cédé leurs terres en promesse des indemnités. Plus de 40 ans après, certains responsables de ces clans sont morts et enterrés sans que l'Etat ne puisse respecter leurs droits. Les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les clans qui ont été dépossédés de leurs terres sont inacceptables. Ainsi, avant de parler d'un nouveau projet à Inga, il est impérieux de vider d'abord ce litige. Sans quoi, toutes les promesses relèvent purement et simplement de la propagande.

#### **4.4. Non implication des communautés locales et de la Société Civile dans le Projet Grand Inga**

Depuis que le site d'Inga fait l'objet des convoitises tant de l'Etat congolais que des partenaires extérieurs, les communautés locales ainsi que la Société Civile ne sont pas prises en compte. Pourtant, les projets qui sont prévus pour être développés à Inga auront des incidences sur les populations qui sont dans ce site et celles environnantes ainsi que les populations de la RDC en général. Que ce soit pour une phase du projet Grand Inga comme Inga 3, le budget de ce projet dépasse plus d'une fois le budget du pays. En d'autres termes, le pays ne peut pas financer une telle infrastructure. Si l'on tient à ce que cette infrastructure soit réalisée, le pays doit s'endetter d'une façon ou d'une autre. Et le pays contracte une dette, c'est la population qui devra payer cette dette d'une manière ou d'une autre. Ceci pour dire que la population au nom de laquelle le pays veut contracter une dette doit être impliquée au processus. La population doit comprendre pourquoi contracter une telle dette est opportun pour elle ou non. Pour ce faire, elle doit être impliquée à toutes les phases du déroulement du projet pour qu'elle ne soit pas amenée à supporter un fardeau dont elle ne connaît pas la raison. Et cela reste valable même pour des projets qui vont être développés sous le mode Partenariat Public-Privé.

#### **4.5. Irresponsabilité de l'Etat dans le financement de ce projet**



En ce qui concerne le financement du Projet Grand Inga, excepté la politique de l'ancien Premier Ministre Matata Ponyo, tous ceux qui ont piloté ce projet après lui, se sont montrés fiers d'affirmer que l'Etat ne va pas déboursier des moyens financiers pour contribuer au financement de ce projet. Mais si la RDC ne participe pas au financement de ce projet, quel sera le pouvoir qu'elle aura sur ce projet ? Qui n'a pas contribué n'aura rien à dire. En revanche, si le pays contribue au financement de ce projet, il y a bien d'avantages qu'il peut tirer. Lesquels ? Dans sa lettre adressée au Conseil d'Administration de la Banque Mondiale, concernant la structuration du Partenariat Public-Privé du Projet Inga Basse Chute, le Premier Ministre Matata Ponyo en avait identifié trois : « Premièrement, elle permettra, en raison du caractère concessionnel des financements publics, de produire de l'électricité pour les populations de Kinshasa et du Bas-Congo à un coût réduit par rapport à une solution purement privée. Deuxièmement, elle garantira une bonne maîtrise par l'Etat des impacts environnementaux et sociétaux pendant la construction, lesquels sont toujours sensibles lors de l'érection d'un barrage. Troisièmement, en conservant la maîtrise d'ouvrage du barrage d'Inga 3 BC à travers une société de projet publique (SPP), l'Etat sera en mesure d'exercer un contrôle étroit sur la conception, la construction et l'exploitation de cet ouvrage stratégique ». Il conclura son propos en soulignant que ceci sera important de préserver les intérêts de la RDC dans le cadre des futures étapes de mise en valeur du site d'Inga, y compris sur le partage de la rente.

Malheureusement, pour le nouveau pouvoir, on est rentré dans l'option qui a été celle de Monsieur Bruno Kapandji laquelle consiste pour la RDC à ne rien déboursier pour le financement de ce projet pourtant la phase de Inga 3 est essentielle dans la mesure où c'est à cette phase qui a des ouvrages communs.

#### **4.6. Opacité dans les négociations de ce projet**

Comme dans toutes les autres étapes du Projet Inga, la phase actuelle des négociations du Projet Grand Inga se réalise dans l'opacité la plus totale. On ne sait pas la qualité des personnes qui négocient ce mégaprojet pour le compte de la RDC. Puis, dans ces négociations, on ne sait pas ce que les négociateurs ont comme lignes directrices étant donné que les Conseillers du Chef de l'Etat n'ont jamais produit une politique du Projet Grand Inga. Il n'y a pas de transparence dans le processus de négociation du Projet Grand Inga. Pourtant, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI avait promis qu'il y aura plus de transparence.

Quand on parle de transparence, il faut distinguer le sens faible du sens fort de l'acceptation de ce concept. La transparence au sens faible veut dire simplement la diffusion des informations. En revanche, le sens fort de la transparence, c'est le sens que donne l'OCDE à ce concept quand elle définit la transparence budgétaire. En paraphrasant l'OCDE, on peut définir la transparence pour le Projet Grand Inga comme « *le fait pour l'autorité compétente de faire pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations du Projet Grand Inga* ».

En d'autres termes, la transparence au sens fort, c'est le fait pour l'autorité qui a produit les informations, ici c'est la présidence de la République, de faire connaître entièrement, à quelques exceptions près, en tout instant que c'est important et en toutes circonstances, l'ensemble des informations sur le Projet Grand Inga.

Pour le cas du Projet Grand Inga, ce n'est même pas la transparence au sens fort. Ce dont on a besoin, c'est de diffuser les informations. Or, même la transparence au sens faible, elle n'est pas au rendez-vous.

## V. FMG apporte-t-il un nouveau paradigme ?

***Est-ce que le modèle apporté par FORTESCUE METAL GROUP via sa filiale FORTESCUE FUTURE INDUSTRIES en RDC constitue un changement de paradigme ?***

Page | 7

Ce que les Conseillers du Président appellent « *nouveau paradigme* », c'est le fait que pour le Projet Grand Inga que FFI veut faire en RDC, l'énergie qui sera produite ne sera pas exportée aux pays étrangers mais sera consommée sur place en République Démocratique du Congo. La question est de savoir : Qui va consommer l'énergie qui sera produite par FFI ?

Au point B de la Convention entre FFI et le Gouvernement de la RDC, il est clairement dit : ***« Fortescue Future Industries a accepté d'investir ses ressources dans la réalisation d'études pour le développement de l'énergie hydroélectrique et de ressources géothermiques à travers les projets Inga 3,4,5,6,7 et 8, le projet Pioka et le projet Matadi, pour sa propre consommation des énergies hydroélectrique et géothermique dans le cadre de la production de produits industriels verts tels que les métaux verts, engrais et produits énergétiques destinés à la consommation domestique et à l'exportation ».***

En d'autres termes, l'énergie qui sera produite par ces projets identifiés ci-haut sera destinée à la consommation propre de Fortescue Future Industries à travers les industries vertes qu'il va installer en RD Congo. Et les produits énergétiques qui seront issus de cette consommation, entre autres, l'Hydrogène, seront produits soit pour l'utilisation dans ses industries, soit pour être exportés en Occident ou dans d'autres continents.

**Quelle sera donc la part de l'énergie pour la RD Congo et l'Afrique ?** A cette question, le Magazine Diplomat Investissement du 30 juillet-août 2021 répond en ces termes : « *En ce qui concerne la RDC, Fortescue n'a pas non plus énoncé la quantité d'électricité qui serait fournie au pays et à l'Afrique.* »

Cependant, à l'occasion de l'audience que le Bureau du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière d'infrastructures avait accordée à la délégation de la Société Civile le 20 décembre 2020, il a été répondu que ***« Le projet industrie verte vise prioritairement d'alimenter les industries qui seront érigées à Banana. Pour l'électrification des ménages, il sera créé le « Fonds Inga ». Celui-ci permettra la réhabilitation de certaines centrales en RDC ».***

Malheureusement, il n'y a aucun point de la Convention qui parle de la création du « Fonds Inga ». **Quand quelque chose n'est pas dans l'accord, personne ne peut garantir son effectivité car c'est l'accord ou la Convention qui est opposable aux parties et non les bonnes intentions qui sont exprimées dans les négociations.**



## **CONCLUSION**

Lors de la Conférence de la FEC sur l'énergie qui s'est tenue à Lubumbashi du 16 au 18 septembre 2021, les participants ont appris par la bouche d'un des conseillers du Président de la République que l'approche du Projet Grand Inga que propose Fortescue Metal Group via sa filiale Fortescue Future Industries constitue un changement de paradigme. En d'autres termes, les modèles du Projet Grand Inga qui étaient proposés avant comme celui sorti de l'EDIRA ou comme celui du consortium Sino-Espagnol envisageaient de vendre la plus grande partie de l'énergie qui serait produite aux pays étrangers.

Page | 8

Mais le modèle que propose Fortescue Future Industries est contraire aux précédents. En effet, pour ce professeur d'université, l'énergie qui sera produite par FFI sera consommée sur place en RDC. Mais le professeur a oublié de dire aux participants à qui profitera de cette énergie. La convention le dit très clairement que l'énergie produite en RD Congo des projets Inga 3 jusqu'à Inga 8 (44 GW), Mpioka (35 GW) et Matadi (15 GW), soit plus de 95 GW est destinée à la consommation propre des industries de FFI. En d'autres termes, il n'y a pas une seule part réservée à la RDC.

**Pire que les modèles qui l'ont précédé, le modèle de FFI constitue un accaparement des ressources énergétiques de la RDC. Sur plus de 110 GW des potentialités hydroélectriques, FFI s'approprie plus de 90 GW, soit tous les sites hydroélectriques les plus puissants de la RDC.**

**Autant dire que « nouveau paradigme » est encore un autre vocable destiné à détourner l'attention des populations congolaises pendant qu'il se prépare un véritable bradage des ressources énergétiques de leur pays par Fortescue Future Industries.**

**De ce qui précède, La Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique, CORAP en signe, recommande vivement Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI de plus concentrer son action dans le développement des solutions décentralisées, durables, abordable et fiable pour l'accès pour tous les congolais à l'électricité, avant de songer aux grands projets « Grand Inga », qui risquent d'hypothéquer les ressources énergétique du pays et d'accentuer la pauvreté énergétique.**